

Soirée de présentation de la démarche

Le 17 janvier 2019, une cinquantaine de chefs d'entreprises, d'élus et de représentants du monde économique ont répondu à l'invitation de l'Intercom pour découvrir ce que sont les synergies inter-entreprises.

La soirée a été ouverte par **M. Andreu-Sabater**, Président de l'Intercom de la Vire au Noireau et par **Mme Gourney-Leconte**, Conseillère régionale, en présence de **M. Mir**, sous-préfet.

La démarche de synergie inter-entreprises, soutenue par l'ADEME et la Région, permet d'accroître la compétitivité des entreprises, tout en répondant aux enjeux environnementaux.

Depuis le début des années 2010, plusieurs territoires et associations d'entreprises se sont engagés dans cette voie : par exemple à la Rochelle (Biotop), à Florange (FE2I), ou encore dans le Maine et Loire avec l'implication des chambres consulaires... En Anjou, plus de 90 synergies ont ainsi été mises en place depuis 2016.

Grâce aux synergies inter-entreprises, les entreprises peuvent réaliser des économies. Elles se connaissent mieux et renforcent leurs liens. **M. Couasnon**, Vice-Président en charge de l'attractivité, a ainsi souligné l'intérêt de la démarche pour faire du lien entre des entreprises qui parfois se connaissent peu au sein d'une

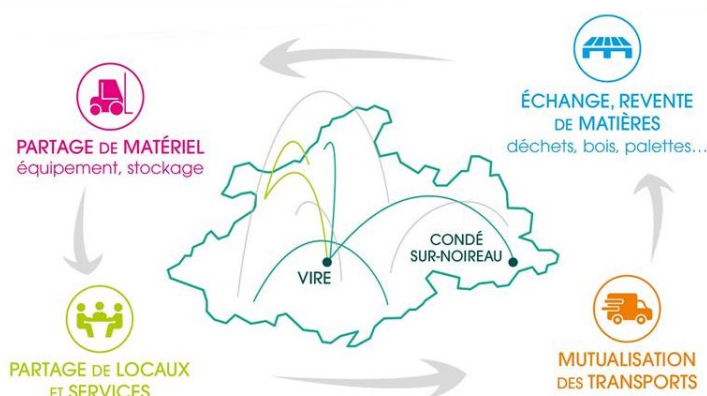


En introduction de la soirée, M. Andreu-Sabater, Président de l'Intercom, a expliqué en quoi la démarche de synergie inter-entreprises constitue une opportunité à saisir pour le territoire industriel de la Vire au Noireau.

même zone. Les entreprises peuvent alors être plus réactives, étant informées des solutions locales à disposition. La démarche concourt aussi à l'attractivité du territoire. Elle apporte une image positive aux entreprises, pour attirer de futurs salariés et satisfaire les attentes de leurs clients. Les synergies rejoignent alors la démarche RSE de l'entreprise.

Territoire d'industrie

L'Intercom, avec Flers Agglo, a été labellisée « Territoire d'industrie » par le gouvernement. Cette distinction doit permettre de mobiliser des crédits au service du tissu industriel. Pour **M. Andreu-Sabater**, le soutien aux synergies s'inscrit pleinement dans ce futur plan d'actions. En outre, comme l'a rappelé **M. Guillaumin**, vice-président de l'Intercom, les synergies pourront s'intégrer au plan Climat intercommunal.



Les synergies inter-entreprises contribuent à augmenter la compétitivité des entreprises, en conservant de la valeur sur le territoire et en mutualisant l'utilisation des ressources.



Le bureau d'étude Tehop a présenté de nombreux exemples de démarches de synergies inter-entreprises.

Des échanges stimulants

A la suite de la présentation de la démarche de synergies inter-industrielles, les échanges avec la salle ont permis d'apporter des précisions utiles.

Rentabilité

Comme l'a rappelé **M. Turmel**, Vice-Président en charge de l'attractivité, la démarche envisagée ne sera pérenne que si elle présente un intérêt économique et/ou industriel. Pour qu'une entreprise puisse investir dans une synergie, il est impératif qu'un gain soit au rendez-vous. Il a également été demandé une vigilance quant à l'apport de la démarche pour les structures de petite taille.

Les chiffres de la soirée :

24 entreprises présentes

15 entreprises déjà inscrites
à la bourse d'échanges

3 chefs d'entreprise ont rejoint le
comité de pilotage

Portage de la démarche

L'Intercom de la Vire au Noireau, souhaite soutenir l'expérimentation de cette démarche. Toutefois la Collectivité n'a pas vocation à assurer seule l'animation de la démarche. Elle souhaite co-construire ce projet avec les entreprises. Un comité de pilotage permettra de réunir des élus et des chefs d'entreprises. Il veillera à la bonne avancée de la démarche et à l'évaluation des résultats. Enfin, si la démarche est jugée utile pour les entreprises, il étudiera les différentes pistes pour pérenniser l'action.

A l'issue de la soirée, 3 responsables d'entreprises ont décidé de participer à ce comité de pilotage : Messieurs **Ernult, Laine et Bellanger**.

Application concrète : vers une bourse d'échanges et un rendez-vous d'affaires

Pour passer à l'action, une bourse d'échange inter-entreprises sera organisée le 5 mars, au matin. Elle permettra aux entreprises d'identifier les ressources (matériel, locaux, services, compétences...) qu'elles peuvent partager. Quinze jours plus tard, une matinée sera dédiée aux rendez-vous d'affaires, qui permettront de concrétiser les synergies les plus opérationnelles.

La bourse d'échange pourra réunir jusqu'à 40 entreprises, représentées par leur dirigeant, leur directeur de production ou leur responsable QHSE.



Les participants ont estimé qu'il fallait à présent avancer concrètement pour expérimenter les synergies inter-entreprises et évaluer ensuite les résultats obtenus.

Perspectives

Les bénéfices tirés des synergies doivent d'abord profiter aux entreprises du territoire. Il a été mis en évidence, au cours de la soirée, un besoin d'accompagnement et d'animation du dispositif pour voir aboutir les démarches engagées, car les entreprises n'ont pas le temps de travailler seules sur ces thématiques. Une piste a été évoquée : une partie des gains pourraient contribuer au financement du dispositif d'animation. Mais avant toute chose, il reste à identifier, entre les acteurs économiques du territoire, les coopérations potentielles.

Renseignements :

Intercom de la Vire au Noireau—Service Développement économique
Tél. 02 31 66 27 96 - courriel : dev.eco@vireaunoireau.fr

Prochaines étapes

5 mars 2019 - matin

Première bourse d'échanges inter-entreprises

19 mars 2019 - matin

Rendez-vous d'affaires